

OFFRE IRREVOCABLE D'ACHAT

Expertise immobilière, achat, vente & location

Le(s) soussigné(e)(s):

M/Mme/Melle						
Domicilié(e) à						
Né(e) à	Date de nais	ssance	Etat civi	l		
Tel / GSM		_ Adresse mail				
ET						
M/Mme/Melle						
Né(e) à	Date de nais	ssance	Etat civi	l		
Tel / GSM		_ Adresse mail				
Ci-après dénommé(e	e)(s) « l'Offrant »,					
Adresse Rue Grand parking et une cav Revenu cadastral no Quotités dans les pa Le prix principal off charges quelconques quelconques	y Division 1 ^{ere} /Messa le, 85/2 à 6780 Mess	er / Certificat PEB «I 6/10.000° + parking de l'immeuble pour ouve, sans garantie notariaux	ent 2º étage av B» n°20210120 ng. quitte et libre de de contenance ni non	ec un emplace 012913 e tous privilèges i de vices cachés compris	ement de s, hypothèqu s, tous frais, d est	droits fixé
La présente offre e retirée par l'offrant a Le refus de l'offre pa	st valable 10 jours à o	compter de la signa e, au profit de l'offra	ature de l'offrant ant, aucun droit à	, et ne peut êti une quelconque	re unilatérale e indemnité.	ment
prêt hypothécaire au s'engage à entrepre devra en informer le lettre recommandée calendrier à compte sera considéré comme délai prévu, cette co	e est consentie et acce la taux normal du marc ndre toutes les démarc le vendeur, en produise le postée au siège de r de la signature des p me obtenu, et la vente nvention sera considér nandé expressément à	hé, d'un montant a ches normales pour d ant un écrit émana PICARD immo (Rud présentes par le(s) v e comme parfaite. D ée comme nulle et r	pproximatif de obtenir ce crédit. nt de l'organisme e Simon, 46/2 - vendeur(s). A déf vans le cas où le non avenue.	Si le crédit est re de crédit, justi 6990 Hotton) aut de cette info prêt ne serait p	€. L'acque refusé, l'acque fiant le refus dans les 45 ormation, le d as obtenu da	éreur éreur , par jours crédit ins le



OFFRE IRREVOCABLE D'ACHAT

Expertise immobilière, achat, vente & location

Conditions	: de	vente	•

	<u>Conditions de vente :</u>
•	Dès acceptation de la présente par le(s) vendeur(s), un montant de 10% du prix d'achat soit € sera payé sur le compte tiers de l'agence immobilière PICARD immo IBAN BE75 7320
	8100 4751 par virement bancaire au départ du compte IBAN BE au nom
	de avec la communication suivante : « VENTE Rue Grande 85/002 - Messancy »
	Cette somme est payable à titre de garantie et pourra, le cas échéant, venir en déduction de la garantie/de
	l'acompte à payer à la signature du compromis, le solde du prix étant payable à la signature de l'acte
	authentique.
•	L'offrant ayant été parfaitement informé sur l'immeuble, la présente offre est émise sans réserves, en manière
	telle que l'acceptation par le Propriétaire emportera l'accord des parties sur tous les éléments substantiels et
	essentiels du contrat de vente qui aura en conséquence un caractère parfait et obligera l'offrant à acheter le bier
	aux conditions habituelles et à celles reprises dans le présent document, sauf stipulation d'une/de(s) condition(s)
	suspensive(s), auquel cas la vente ne sera parfaite qu'à la levée de la dite/desdites condition(s). Toutefois, le
	transfert de propriété, des risques et la prise de jouissance du bien n'auront lieu qu'à la signature de l'acte
	authentique.
•	La présente engage par ailleurs l'Offrant, solidairement et indivisiblement le cas échéant, à signer un compromis
	de vente, qui ne conditionne pas le caractère parfait de la présente vente, au plus tard dans les 30 jours de
	l'envoi de l'éventuelle acceptation de la présente par le Propriétaire.
•	Si le bien nécessite une visite de contrôle des installations électriques selon l'Arrêté royal du 25 juin 2008, elle
	sera exécutée aux frais du vendeur et le procès-verbal sera transmis au notaire préalablement à l'acte
	authentique. Il incombera aux acquéreurs de procéder aux éventuels frais d'adaptation de l'installation électrique
	endéans un délai de 18 mois prenant cours le jour de l'acte de vente. Le résultat du contrôle n'aura aucun impact
	sur la vente et sur le prix.
•	Le bien est actuellement assuré contre le risque d'incendie et le restera jusqu'à la passation de l'acte authentique.
•	L'acquéreur désigne comme notaire pour la passation de l'acte authentique :
	Maître à
•	La vente comprend le mobilier suivant : /
•	L'attention des parties est également attirée sur le fait que si l'une d'elle venait à ne pas exécuter ses
	engagements, l'autre pourra, quinze jours après injonction adressée par lettre recommandée ou exploit d'huissier,
	soit poursuivre l'exécution forcée de la vente par voie judiciaire, soit considérer la vente comme résolue de plein
	droit. Dans les deux cas, la partie défaillante sera tenue de payer à l'autre partie, à titre d'indemnité, un montant
	fixé à 10% du prix de vente, sauf à la partie préjudiciée à apporter la preuve qu'elle a, en fait, subi un préjudice
	plus important.
•	En signant la présente offre d'achat, chaque acquéreur s'engage à y joindre une copie recto/verso de sa carte
	d'identité en cours de validité. Il est précisé que tant que ces documents ne nous auront pas été transmis,
	l'offre ne sera pas présentée au propriétaire vendeur. Cette copie sera jointe au dossier de vente afin de garantie
	l'identification des parties dans le cadre des démarches administratives et notariales liées à la transaction.
•	L'acquéreur se déclare informé que les frais suivants seront à sa charge : Quote-part frais de mesurage et acte de
	base = 1.320 €.
	Ainsi dûment averti des implications et conséquences juridiques et financières de son offre, l'offrant déclare la
	confirmer.
	Fait à, le/ pour être exécuté de bonne foi et signé après lecture.
	L'Offrant Le(s) vendeur(s)
	« lu et approuvé »

par le propriétaire.
- Vos données personnelles sont conservées par PICARD immo SRL aussi longtemps que nécessaire pour le suivi de l'offre, sont transférées au vendeur avec l'offre, et utilisées en cas d'acceptation pour la rédaction du compromis. Voir https://www.picardimmo.be/fir/privacy-statement pour l'énumération de vos droits.



⁻ La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtière sans pouvoir de décision finale, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective